Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1								■	■	■	
2	■		■	■	■	■	■				
3									■	■	
4	■		■		■	■	■		■	■	
5	■										
6	■		■		■		■		■	■	
7	■						■		■	■	
8		■		■	■					■	
9		■		■	■		■		■	■	
10							■		■	■	
11		■		■	■		■				

Horizontal

1. Ce mois-ci
2. Sert à rouler
3. Nettoyage d'une cheminée
5. Il y en aura une pour des produits menstruels durables
7. On fait des spectacles dessus
8. Planète
10. Groupe d'animaux d'élevage
11. L'ensemble

Vertical

1. Long vêtement
2. Nous en avons 200 nouvelles
3. Texte pour enfants
4. Zone sombre créé par une personne ou un objet
6. Fait servant à expliquer une situation
8. Endroit pour manger
11. Opération statistique pour connaitre l'ensemble d'une population

SUDOKU

		2						
	9	8	1			7	3	4
			5			2		9
					7	3	4	
	2	7	9	1		5		
	8				4			
	7		3	4	5		2	
	4	9	7		6			1

Mot croisé septembre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	S	E	P	T	E	M	B	R	E	■	A
2	Y	■	O	■	N	■	■	O	■	■	U
3	M	■	M	■	C	■	S	U	J	E	T
4	P	■	M	■	E	■	■	G	■	■	O
5	A	M	E	L	I	O	R	E	R	■	C
6	T	■	■	■	N	■	A	■	A	■	H
7	H	O	P	I	T	A	L	■	C	■	T
8	I	■	L	■	E	■	E	D	I	T	O
9	Q	U	A	I	■	■	N	■	S	■	N
10	U	■	C	■	A	U	T	O	M	N	E
11	E	P	E	E	■	■	I	■	E	■	■

L'INFO

MOT DU MAIRE

Mathieu Michaud

Chers citoyens et chères citoyennes,

L'automne est bien installé. Les feuilles tombent, les journées raccourcissent et l'hiver approche tranquillement. C'est le moment de commencer à préparer nos maisons pour l'hiver.

Du côté de la Municipalité, nous avons de bonnes nouvelles. Nous avons reçu une nouvelle scène modulaire et 200 chaises neuves qui nous permettront d'organiser de nouvelles activités et de rassembler notre communauté. Je tiens à remercier sincèrement la MRC de La Mitis pour son aide financière. Sans ce soutien, nous n'aurions peut-être pas pu réaliser cet achat.

Parlant d'événement, ce dimanche 25 octobre à 10h se tiendra une activité autour de contes pour enfants. Vous êtes toutes et tous les bienvenues. L'activité est organisée conjointement avec Alysse Grenier-Denis, citoyenne et agricultrice à Les Hauteurs

Je veux aussi revenir sur le dossier du ramonage. Je comprends votre déception et je la partage. Malgré les promesses de l'entreprise, aucun ramonage n'a été effectué pour l'instant. Nous avons donc décidé de chercher une nouvelle entreprise pour offrir ce service en 2027.

Je vous souhaite un bel automne et un hiver qui se prépare en toute sécurité.

- Mathieu Michaud, maire



Des nouvelles de notre municipalité

SCENE INTERIEURE ET CHAISES

La Municipalité est heureuse d'annoncer l'acquisition d'une nouvelle scène modulaire ainsi que de 200 chaises neuves grâce à une aide financière de la MRC de La Mitis, par l'entremise du Fonds régions et ruralité (FRR).

Ces nouveaux équipements représentent un ajout important à nos installations municipales. Ils nous permettront d'accueillir davantage d'activités, de spectacles, de rassemblements et d'événements communautaires dans des conditions encore plus accueillantes et adaptées aux besoins de notre population.

Au-delà du matériel, cet investissement nous donne de nouvelles possibilités pour faire vivre notre milieu, favoriser les rencontres et créer de beaux souvenirs ensemble.

Nous tenons à remercier chaleureusement la MRC de La Mitis pour son précieux soutien financier. Sans cette contribution du Fonds régions et ruralité, l'acquisition de ces équipements n'aurait pas été possible dans les mêmes conditions.

MRC de La MITIS

VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR



CHAISES USAGÉES À DONNER

Avec l'arrivée de notre nouvelle scène modulaire et de nos 200 nouvelles chaises, la Municipalité souhaite donner une seconde vie à ses anciennes chaises de bois.

Les personnes intéressées pourront venir les récupérer directement au garage municipal, selon les disponibilités des employés sur place. Si personne n'est présent lors de votre passage, une période de récupération est également prévue lundi le 26 octobre, jusqu'à 16 h.

Nous invitons les citoyennes et citoyens intéressés à profiter de cette occasion pour récupérer des chaises qui pourront encore servir à la maison, dans un atelier ou pour divers projets.

Le principe est simple : premier arrivé, premier servi. Merci de contribuer à donner une deuxième vie à ces équipements municipaux.

BABILLARD

Les Hauteurs offre une subvention pour les personnes achetant des couches lavables. Il ne suffit que de remplir un document et de présenter les factures d'achat.

La Municipalité a un frigo libre-service. C'est gratuit, sans inscription et ouvert à tout le monde. Le frigo est au CLSC de Les Hauteurs, ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

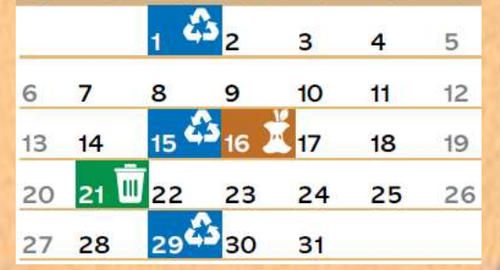
CALENDRIER

Prochaines séances du conseil :
- 10 novembre
- 8 décembre

PROJETS EN COURS

- Égouts
- Événements multiples
- Frigo libre-service
- Complexe sportif
- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Infrastructures de loisirs
- Logement abordable
- Forêt nourricière
- Planification stratégique
- Espaces communautaires
- Haies brise-vent
- L'accessibilité aux bâtiments
- Plusieurs autres à venir !





LES EFFRAYANTS EMBALLAGES MÉLANGÉS AU RÉPARE-TES-TRUCS LA MITIS

***Texte provenant de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis.**

L'été est terminé et c'est maintenant le temps de l'HALLOWEEN, des bonbons et du chocolat !

Des Smarties dans une petite boîte en carton, des suçons sur un bâton de papier, des jujubes et des KitKat dans un emballage en plastique. Mais qu'est-ce qu'on fait de tous ces petits emballages ?

Au BAC BLEU, maintenant, tous les CONTENANTS, EMBALLAGES, IMPRIMÉS vont à la RÉCUPÉRATION. Petit ou grand, papier, carton, plastique, métal ou verre, ils ont leur place, tant qu'ils respectent la définition.

Rappel des définitions :

CONTENANTS : S'accompagne souvent d'un bouchon ou d'un couvercle.

EMBALLAGES : Sers à transporter facilement un produit.

IMPRIMÉS : Toutes sortes de papiers qui ne sont pas destinés à un usage alimentaire, où on peut retrouver des textes, des motifs ou des images.

Conclusion, les emballages de bonbons et de chocolat vont dans le BAC BLEU !

Comment économiser du temps et de l'argent ?

C'est simple, pourquoi acheter et préparer des petits sacs plastiques à donner aux enfants lors du jour de l'Halloween quand on peut juste prendre une poignée de bonbons avec nos mains ?

C'est beaucoup plus simple, ça ne coûte rien, ça génère moins de déchets et ça sauve beaucoup de temps et ça, on aime ça !



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis



PRODUITS MENSTRUELS DURABLES

La Municipalité est heureuse d'annoncer qu'à compter de 2027, une nouvelle aide financière sera offerte aux citoyennes pour l'achat de produits menstruels durables.

Le principe est simple : la Municipalité remboursera 100 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 150 $, sur présentation des factures. Cette mesure vise à rendre les produits menstruels réutilisables plus accessibles, tout en encourageant des habitudes de consommation plus écologiques et économiques à long terme.

Les produits menstruels durables, comme les coupes menstruelles, les culottes menstruelles et les serviettes hygiéniques lavables, permettent de réduire considérablement la quantité de déchets générés par les produits jetables. Ils représentent également une solution qui peut devenir plus économique au fil du temps, tant pour la population que pour la Municipalité.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de notre programme de subvention pour les couches lavables, offert par la Municipalité depuis 2021 selon le même principe de remboursement.

En soutenant ces solutions réutilisables, nous souhaitons contribuer à réduire notre empreinte environnementale tout en offrant un soutien financier concret à notre population.

Plus de détails concernant les modalités et les conditions d'admissibilité seront communiqués à l'approche du lancement du programme en 2027.



SITUATION DU RAMONAGE

Le conseil municipal tient à exprimer son mécontentement, qu'il partage avec la population, concernant le service de ramonage offert cette année.

À la mi-octobre, aucun ramonage n'a été effectué, malgré les promesses répétées de l'entreprise concernée.

Devant cet échec et considérant l'importance de ce service pour la sécurité des résidences, le conseil municipal a décidé de changer d'entreprise.

Au cours des prochaines semaines, la Municipalité entreprendra des démarches afin de trouver un nouveau prestataire pour assurer le service de ramonage en 2027. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés et vous remercions de votre compréhension.

